Environnement et Développement Durable

INTITULE DU POSTE :
Cadre RSE

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Le Directeur du port
Ou
Le Chef de la Division Développement Durable

1. Finalité(s)

La mise en œuvre de la politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) de l'Agence.

2. Missions

I. **Mettre en œuvre la politique RSE de l'ANP au niveau des ports ;**
II. **Promouvoir les actions sociétales et environnementales et impliquer l'ensemble de la communauté portuaire dans la démarche RSE.**

3. Activités principales

I. **Mettre en œuvre la politique RSE de l'ANP au niveau des ports :**

- Participer à la mise en place et au développement de la démarche RSE en cohérence avec les autres politiques ANP ;
- Veiller au déploiement des politiques et stratégies ANP dans ce domaine, en impulser la mise en œuvre par les acteurs portuaires et les entités locales ANP ;
- Assure la surveillance des pratiques RSE au niveau des ports ;
- Piloter les projets RSE des ports ANP et favoriser leur mise en œuvre ;
- Assurer la surveillance des caractéristiques environnementales et sociales ;
- Assure le suivi des démarches de certifications au niveau des ports ;
- Assurer le suivi de la conformité règlementaire RSE ;
- Assurer une veille et adapter les procédures locales aux nouvelles contraintes règlementaires et normatives.

II. **Promouvoir les actions sociétales et environnementales et impliquer l'ensemble de la communauté portuaire dans la démarche RSE :**

- Animer les actions portuaires locales engagées en collaboration avec les acteurs locaux ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation au RSE/développement durable auprès de l'ensemble du personnel ANP au niveau des ports (plaquettes, brochures, guides...) et participer à la sensibilisation des intervenants portuaires ;
- Conseiller sur les bonnes pratiques et promouvoir les initiatives RSE au sein des ports ;
- Mettre en œuvre les indicateurs et processus de contrôle de la performance de la politique RSE / développement durable et superviser l'atteinte des objectifs locaux ;
- Assurer la coordination avec les entités centrales en matière RSE ;
- Organiser le reporting des actions RSE, à la structure centrale ;
- Communiquer à tous les niveaux de l'organisme et en externe.

Agence Nationale des Ports Direction Générale DCH

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- L'ensemble des entités des ports ;
- La direction générale de l'ANP.

Relations externes :

- Communauté portuaire.

5. Profil requis

Formation de référence : Lauréat d'un établissement public ou privé reconnu par l'Etat (Bac+5 minimum) ;).
Spécialité : Gestion d'Environnement et développement durable, QHSE (Formation Technique / Scientifique) ou équivalent.
Expérience : 2 ans minimum dans le domaine RSE ou QHSE.

6. Compétences

Savoir :

- Maitrise des lois et des réglementations nationales et internationales en termes de protection de l'environnement ;
- Maitrise de la réglementation internationale relative à la RSE ;
- Maitrise des normes, standards et procédures QHSE (ISO 14001, ISO 26000, ISO 45001).

Savoir- être :

- Esprit d'analyse ;
- Capacité de persuasion et d'argumentation ;
- Etre autonome et capable de prendre des initiatives et des décisions ;
- Etre organisé et rigoureux ;
- Etre réactif.

Agence Nationale des Ports
Direction Générale
DGH
ANP